

Fiche Repère 8 > Regard sur le partenariat en EEDD

Cette fiche a été rédigée à partir des écrits et conférences de Yannick Bruxelles, anciennement responsable de l'Education à l'Environnement dans l'académie de Poitiers, elle est impliquée dans les réseaux associatifs d'éducation à l'environnement, «Ecole et Nature» et GRAINE Poitou Charentes ; elle est par ailleurs engagée dans une recherche doctorale avec l'université de Rennes 2.

Qu'est-ce qu'être partenaires ?

C'est œuvrer pour relier :

- En acceptant de mettre en commun : face à un domaine aussi complexe que celui de l'environnement pour lequel personne isolément ne peut prétendre détenir toute la compétence, c'est participer volontairement à la constitution d'un patrimoine de compétences qui permettra d'approcher globalement des situations.
- En s'entraînant à la pratique du « savoir combinatoire », celui qui met en relation et en dialogue les points de vue de personnes représentant des pouvoirs différents (scientifique, économique, social, médiatique, administratif, politique...) et développant des logiques et des stratégies différentes.

C'est s'engager vers des changements :

- En modifiant ses attitudes, en acceptant de n'être « que partenaire » dans un projet, en étant capable de reconnaître que sa compétence n'est pas absolue et en acceptant d'être remis en cause dans ses savoirs et ses certitudes.
- En sortant des logiques établies de la rivalité pour aller vers plus d'horizontalité et de coopération entre les personnes en instaurant la règle d'or de la « parité d'estime », pour adopter un modèle d'interactions dans la confiance et le partage vers une construction commune où chacun devient « gagnant ».
- En découvrant les plaisirs de la participation et du partage, celui du travail en équipe dans un « partenariat apprenant » construisant collectivement des savoirs.

Etre partenaires, pourquoi ?

Pour former des citoyens :

- Capables d'appréhender globalement leur environnement à l'échelle locale et à celle de la planète en allant chercher des informations multiples et en les combinant ;
- Capables de se forger une opinion et de l'argumenter pour s'engager dans des actions réfléchies.

Pour participer au développement d'une nouvelle dynamique sociale réunissant des experts et des citoyens vers plus de démocratie participative en développant des liens entre la recherche et la pratique en EEDD.

Trois conceptions du partenariat :

Il n'y a pas de conception idéale, à chacun de situer ses pratiques, sachant que ces conceptions peuvent tout à fait être complémentaires et évolutives.

- La conception utilitariste : « avoir des partenaires ». C'est un partenariat dans lequel on va chercher ailleurs ce que l'on n'a pas (par exemple l'argent). Quand on est dans cette conception, on est dans l'idée qu'on va mettre ensemble pour faire mieux, juxtaposer des compétences dans un esprit de complémentarité parce qu'on ne sait pas faire. On est alors dans une logique d'addition : « 1+1=2 ». On est alors dans une relation de type marché (commande / prestation de service) centrée sur le résultat.
- La conception constructiviste : « être partenaires ». C'est un partenariat dans lequel on cherche à construire ensemble avec ce que chacun est et non pas ce qu'il a. On parle alors d'un projet partagé. On est dans une logique de combinaison et non

plus d'addition, pour reprendre les propos de Pierre Dommergues : « 1+1=3 ». On reconnaît alors que quelque chose est né de l'entre-partenaire, on arrive à des choses que l'on n'aurait pas imaginées seul. Ce type de partenariat se construit avec des temps d'échanges, on est centrés sur le processus de construction plutôt que sur le résultat. Les partenaires apprennent ensemble, ils s'enrichissent de leur diversité, on peut alors parler de « collectif apprenant » et d'enrichissement mutuel.

- La conception idéaliste : dans ce cas là, le partenariat a pour ambition de changer les modes de relations. On se place dans le verbe « devenir », l'utopie créatrice sert de moteur, de tremplin pour changer nos modes de relations. On passe dans un registre humaniste à dominante philosophique.

L'idée maîtresse reste celle-ci : « la diversité c'est la richesse, dans la biodiversité comme dans les partenariats ».

Recommandations pour un partenariat de qualité :

Soyons vigilants sur nos manières de faire... « si on invite ou si on convoque ce n'est pas la même chose ».

Pour qu'au-delà de nos rapports de savoirs et de pouvoirs s'exprime notre « vouloir vivre ensemble » et notre partage des responsabilités dans le domaine de l'EEDD.

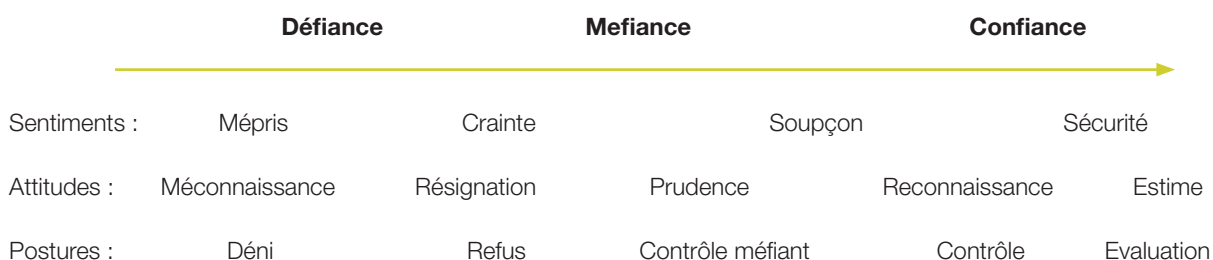
Les préalables supposés en termes d'attitudes c'est d'avoir un désir de partenariat, une implication, un engagement, une écoute, une attention à l'autre.

Cela nécessite un effort de connaissance des autres et de toutes leurs compétences, un effort de décalage par rapport à nos habitudes, dans tout ce qui « va de soi » et qu'on se remette aussi en question avec nos certitudes.

Prenons le temps de confronter nos intérêts (ce qu'on attend les uns des autres) à travailler ensemble pour passer du je au nous. Il faut être prêt à accepter les évolutions du projet initial.

Soyons attentif au climat de la relation : construire la confiance.

Le climat peut être représenté sur un axe qui passe de la défiance à la confiance en passant par la méfiance avec de sentiments associés;



Mettons en place un cadre et des méthodes de travail

Pour certains il suffit d'informer (je te dis ce que je fais), pour d'autres de consulter (je te dis ce que je fais et je te demande ton avis), pour d'autres de confronter, concerter, coopérer (être coresponsables de quelque chose).

On doit tendre à un partenariat de réciprocité (où on inclut les personnes à qui le projet est destiné) et être attentifs à ne pas tomber dans la fusion : soyons nombreux mais restons différents, quand on devient fusionnels on perd de la richesse.

Définissons bien les rôles de chacun

C'est toute la complexité du « Qui fait Quoi », de la légitimité et de la reconnaissance.

Même si on est là pour faire ensemble il faut que chacun garde son rôle en différenciant le rôle des pédagogues (enseignants et animateurs) le rôle des collectivités (metteurs ensemble).

Trouvons les moyens de communication adaptés (entre partenaires mais aussi vers l'extérieur).

Soulignons l'importance de l'écrit dans notre culture occidentale (à travers les conventions mais aussi les comptes-rendus de réunion suffisamment détaillés pour que les personnes qui n'ont pas pu venir soient quand même au courant). On peut envoyer aussi les écrits aux financeurs, qu'ils les lisent ou non, ils « peuvent » les lire.

Travaillons ensemble les évaluations : c'est rarement le cas.

Il y a un vrai chantier sur les critères d'évaluation.

Il y a l'évaluation du partenariat et l'évaluation du projet qui sont deux choses différentes.

Réolvons les difficultés avec une « intelligence collective

- Des procédures de financement peuvent appauvrir la créativité et la détermination, parfois les projets occasionnels, les productions originales ne trouvent pas leur place.
- Questions de légitimité qui peuvent entraîner des conflits entre système éducatif et système scolaire. L'école n'est pas à elle toute seule le système éducatif. La pédagogie appartient aux éducateurs : les enseignants qui font de la didactique mais aussi de la pédagogie et les éducateurs à l'environnement qui sont aussi des pédagogues même s'ils ne sont pas didacticiens. On a tout intérêt à articuler les pédagogies.
- Il faut être vigilant quand le partenariat crée des inégalités : certains ont la chance d'habiter sur des territoires où il se fait des choses, ceux qui habitent de l'autre côté de la lisière n'y ont pas droit. C'est une des dérives actuelles, on n'est plus « tous au même régime ».

Conclusion

L'intérêt du partenariat c'est de se rendre compte de ce que font les autres, de tenter de trouver collectivement des pistes de solutions aux problèmes pointés, de créer du lien entre les personnes, de réfléchir ensemble, de se poser des questions clés : a-t-on bien entendu le point de vue de chaque partenaire ? A-t-on bien créé un espace de confiance habitable par tous ? Est-on bien dans la recherche d'un intérêt général ?

Il est toujours intéressant d'évaluer le partenariat pour l'améliorer (est ce que ce que nous faisons sert à quelque chose ? est ce que le faire en partenariat est un plus ? ».

Et n'oublions pas qu'en formant en partenariat on forme au partenariat....

Consulter : "Le Partenariat en question, Les relations entre les associations et les collectivités territoriales" : <http://www.graine-rhone-alpes.org/doc/CR%2004082008.pdf>